

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

ATTESTATION DE CONFORMITE UNITAIRE

Codification	Référence	Indice
VIP2.5	2010-III	Indice A

Vu le règlement d'instruction des demandes d'attestation de conformité approuvé par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire lors de sa séance du 24 mai 2007,
Vu l'avis émis par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire lors de la séance du 28 septembre 2010,

la présente attestation de conformité unitaire référence 2010-III Indice A est délivrée à la société :

GIMAEX SAS
8, rue Henri Becquerel
ZI Mitry-Compans – BP215
77292 MITRY MORY CEDEX
FRANCE

pour le véhicule, produit ou équipement suivant :

- Type : **Véhicule SSLIA**
- Codification : **VIP2.5**
- Numéro d'Identification du Véhicule : **SAL LDKHS8 AA791015**
- Lieu où le véhicule est visible : **Aérodrome de Futuna (Wallis-et-Futuna)**
- Référence de la demande présentée : **Courriel du 04 août 2010**

Une annexe descriptive du véhicule est jointe à la présente attestation.

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes *Véhicules SSLIA V2R5 du 13 juillet 2006* approuvées par arrêté interministériel le 12 décembre 2006.

L'usage de ce véhicule est autorisé pour la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports. Le logo prévu par la CNMSA peut y être apposé. Aucune modification des caractéristiques du véhicule, y compris après mise en service, n'est autorisée, sauf avis préalable de la CNMSA et accord du ministre chargé de l'aviation civile.

La présente attestation est valable pour ce véhicule uniquement.

Fait à Paris le,

Pour le ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Le directeur
aéroports et navigation aérienne

Alain PRINTENPS

Direction de la Sécurité
de l'Aviation Civile
50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
Tél : 01 58 09 43 66



DSAC

Secrétariat CNMSA : Service Technique de l'Aviation Civile
Subdivision SE/E/LIA
9 av. Dr Maurice Grynfogel
BP 53735
31035 TOULOUSE CEDEX 1
Tél : 01 49 56 83 42
Stac-cnmsa@aviation-civile.gouv.fr

Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr